

Règlement de l'épreuve

Beyond Borders 2026

L'épreuve proposée n'est pas une compétition. Aucun classement ne sera établi, aucun chronomètre officiel ne sera tenu. Ce défi se veut avant tout une aventure personnelle, sans esprit de course. Chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des règles ci-dessous.

Conditions de participation

- L'inscription est ouverte à toute personne âgée de **18 ans révolus** au moment du départ.
- Aucun mineur, même accompagné, ne pourra être accepté.
- Les inscriptions se feront **uniquement sur la plateforme Madcap**.
- Un **certificat médical** de moins d'un an est obligatoire, mentionnant l'aptitude à la pratique du cyclisme longue distance. **Il devra être déposé sur la plateforme d'inscription, avant la date limite communiquée.**
- Une **attestation de responsabilité civile** (souvent incluse dans votre assurance habitation) devra également être fournie via la même plateforme.
- Aucun critère de sélection n'est appliqué : les inscriptions sont validées dans l'ordre de réception (premiers inscrits, premiers servis).

Équipement et sécurité

- Le **port du casque** est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
- Un **gilet haute visibilité** doit être porté dès la tombée de la nuit ou en cas de faible visibilité.
- Le vélo doit être équipé d'un **éclairage fixe** : lumière blanche à l'avant, rouge à l'arrière.
- Les **vélos à assistance électrique** ne sont pas autorisés.
- **Chaque participant est responsable de la bonne utilisation et de la restitution du tracker GPS qui lui sera confié. La caution de 150 € pourra être retenue en cas de perte ou de détérioration du matériel.**

Comportement sur route

- Les participants évolueront sur des routes et chemins **ouverts à la circulation**. Le **code de la route** doit être respecté en toutes circonstances, quel que soit le pays dans lequel passe le tracé.
- La courtoisie envers les autres usagers (piétons, véhicules motorisés, cavaliers, cyclistes...) est **obligatoire**.
- La **progression est libre**, de jour comme de nuit. Chacun est responsable de la gestion de son effort, de ses arrêts et de son repos.
- La circulation de nuit comporte des risques. Il est fortement recommandé de **faire une pause d'au moins 3 heures durant la nuit**, idéalement entre **1h et 4h du matin**, pour limiter la fatigue et prévenir les accidents.

Règlement de navigation

- Certaines épreuves imposent un **parcours à suivre dans son intégralité**. Tout détour ou raccourci non justifié pourra entraîner des **sanctions ou une exclusion**.
- D'autres épreuves ne disposent **pas de trace obligatoire**. Dans ce cas, les participants doivent **rejoindre les checkpoints dans l'ordre indiqué par l'organisation**, en **s'assurant que leur passage est bien enregistré par le tracker GPS**.
- En cas de non-validation d'un ou plusieurs checkpoints, **le participant pourra être disqualifié**.
- Le respect du parcours ou des passages aux checkpoints est **vérifié via les données GPS**.
- En cas de problème technique avec le matériel de suivi, **l'organisation reste disponible pour assister le participant**.

Autonomie et esprit d'aventure

- L'épreuve se déroule **sans assistance extérieure organisée** : chaque participant est responsable de sa progression, de sa logistique et de sa sécurité.
- Les **véhicules d'assistance**, les dépôts ou envois de matériel en amont, ainsi que l'accompagnement par des personnes extérieures (même sur quelques kilomètres) sont **strictement interdits**.
- Les ressources accessibles librement sur le parcours sont les seules autorisées : commerces, restaurants, hébergements, ateliers...
- Une aide ponctuelle, spontanée et **non préméditée** d'une personne rencontrée sur la route est tolérée.
- **L'entraide entre participants est encouragée**, dans un esprit de solidarité propre aux aventures longue distance : prêter une pompe, aider à une réparation, **partager un repas** ou un moment de repos est autorisé – tant que cela ne remet pas en cause l'autonomie matérielle de chacun.

- Pour respecter l'imprévu inhérent à l'épreuve, **aucune réservation d'hébergement ne doit être faite avant le départ**. Après le départ, chacun est libre d'organiser ses nuitées au fil de sa progression.

Relations entre participants

- L'épreuve peut être réalisée en **solo** ou en **DUO**, selon la catégorie choisie lors de l'inscription.
- Les binômes engagés en DUO doivent **prendre le départ ensemble, progresser ensemble** tout au long de l'épreuve, et **franchir la ligne d'arrivée ensemble**.
- Le **partage de matériel** est autorisé uniquement entre membres d'un même DUO.
- Chaque participant, qu'il soit en solo ou en duo, reste responsable de sa propre sécurité et du respect du règlement.
- L'entraide ponctuelle entre participants, toutes catégories confondues, est **autorisée et encouragée** dans les limites du bon sens : entraide mécanique, partage d'un repas, d'un abri ou d'une information.
- Rouler avec d'autres participants est permis, à condition que cela ne remette pas en cause l'autonomie matérielle de chacun.

En cas d'imprévu

- En cas de chute, de blessure ou de situation d'urgence, le participant doit **contacter les services de secours** dans les plus brefs délais.
- Le **numéro d'urgence de l'organisation** sera communiqué avant le départ et devra être **enregistré dans le téléphone du participant**. Il servira à **signaler tout abandon ou incident important**.
- Les **bénévoles présents le long du parcours** ne sont **pas habilités à porter assistance** logistique ou médicale.
- Chaque participant doit être **autonome face aux incidents mécaniques, aux conditions météo et aux variations d'énergie et de motivation**.
- En cas de problème technique lié au **tracker GPS**, l'organisation reste disponible pour aider à la résolution ou à la vérification des données.

Briefing et présence obligatoire

La participation à un **briefing préalable au départ est obligatoire** pour tous les inscrits. Ce moment permet à l'organisation de transmettre les dernières informations essentielles : conditions météo, ajustements éventuels sur le parcours, rappels de sécurité ou consignes générales. **Les horaires et lieux du briefing seront communiqués ultérieurement**. Tout participant **absent sans motif valable** pourra se voir **refuser le départ** de l'épreuve.

Règlement d'autonomie – Participation sans assistance

Les principes suivants encadrent toute participation à une épreuve en autonomie complète. Ils sont issus des standards reconnus de l'ultracyclisme sans assistance. Leur respect est indispensable. Tout manquement pourra entraîner des sanctions, allant jusqu'à l'exclusion de l'épreuve.

Hébergement

- Il est interdit de dormir chez soi, chez un proche, un ami ou un membre de sa famille.
- Aucune réservation d'hébergement ne doit être faite avant le départ de l'épreuve.
- Il est interdit de solliciter une aide extérieure (amis, famille, réseaux sociaux...) pour trouver un lieu où dormir.
- Le participant doit gérer de manière autonome ses solutions de couchage tout au long du parcours.
- Le matériel de bivouac est strictement individuel, sauf pour les binômes inscrits en catégorie DUO.

Pannes et imprévus mécaniques

- Chaque participant doit pouvoir réparer seul les problèmes mécaniques rencontrés à l'aide de son propre matériel.
- Aucune assistance extérieure ne doit être sollicitée (famille, amis, réseaux sociaux...).
- Une réparation en magasin ou atelier professionnel est autorisée, à condition qu'elle ne soit pas orchestrée via des proches.
- L'entraide matérielle entre concurrents est interdite, sauf dans le cadre d'un engagement en DUO.

Aide extérieure

- Aucun véhicule d'assistance, suiveur ou non, n'est autorisé.
- Le soutien logistique entre concurrents est interdit, à l'exception des DUO (entraide morale autorisée).
- Toute forme d'assistance organisée est contraire à l'esprit de l'épreuve.

Ravitaillement

- Le participant doit subvenir à ses besoins alimentaires et hydriques en autonomie, en utilisant les ressources accessibles librement sur le parcours (commerces, fontaines, restaurants...).
- Aucun ravitaillement ne doit provenir des organisateurs, bénévoles, proches ou spectateurs.
- Un ravitaillement spontané et non sollicité peut être accepté s'il remplit ces 3 conditions :
 - Il n'a pas été demandé par un participant.
 - Il n'est pas réservé à un groupe restreint.
 - Il profite à plusieurs participants ou à l'ensemble des concurrents.
- Le transport de ravitaillement ne doit pas être partagé entre participants, sauf en DUO.

Règles de navigation

- Le participant doit parcourir la totalité du tracé imposé par l'organisation à l'aide de son vélo, sans aucun autre moyen de déplacement.
- En cas de sortie de la trace imposée par l'organisateur (pour un ravitaillement, un hébergement ou un dépannage), le participant doit impérativement rejoindre l'itinéraire au point exact où il l'a quitté.
- Le respect de cette règle pourra être vérifié à l'aide du GPS ou du système de suivi en temps réel.
- Même si l'épreuve ne se présente pas comme une course, des pénalités ou une exclusion pourront être prononcées en cas de non-respect.

Respect des lieux et des autres

- Le code de la route doit être scrupuleusement respecté.
- Toute interdiction temporaire (route barrée, travaux, etc.) doit être prise en compte et respectée.
- Les participants doivent veiller à ne laisser aucun déchet sur leur passage.
- Les barrières ou clôtures rencontrées sur les chemins doivent être refermées après passage.
- Le respect des propriétés privées est impératif : aucun passage non autorisé, aucune dégradation.
- La courtoisie est exigée envers les riverains et les autres usagers (piétons, cyclistes, véhicules motorisés, cavaliers...).
- En bivouac, les participants doivent respecter les lieux, ne laisser aucune trace de leur passage et se conformer aux réglementations locales.

En cas de doute

Si une situation n'est pas clairement prévue par ce règlement, le participant est invité à contacter l'organisation avant toute prise de décision.